



La FNEC-FP-FO :

- refuse que des étudiants en formation soient mis en responsabilité devant élèves ;
- est opposée au report du concours en fin de 2^e année de master ;
- demande donc l'abandon de la réforme de la formation initiale et exige le retour à un service d'enseignement avec un stage en responsabilité ne dépassant pas un tiers temps pour les lauréats des concours, fonctionnaires stagiaires.

La FNEC-FP-FO demande :

- Une formation préalable à toute prise en charge de classe en responsabilité ;
- Qu'aucun cours ne soit dispensé à l'INSPE le mercredi, les semaines de classes ;
- La possibilité de compenser l'UE de langue en M2 ;
- L'abandon du DU ;
- Aucune entrave à la titularisation ne doit pouvoir s'exprimer de la part de l'INSPE lorsque les avis IPR et chef d'établissement ou IEN sont favorables ;
- Le droit au renouvellement, contre les licenciements de fonctionnaires stagiaires ;
- Le paiement immédiat de la gratification de 126,30 euros par mois des Masters 2 SOPA ;
- Le remboursement immédiat des frais de transport des enseignants en formation CAPPEI qui ont des cours à Livry-Gargan

Du 22 novembre (10h) au 23 novembre (16h), vous pourrez élire par voie électronique vos représentants au conseil de l'INSPE, à partir du site internet de l'UPEC, en vous munissant de vos identifiants personnels (<https://upec.neovote.com>)

NOS CANDIDATS

1. Mathieu CHEVE

2. Naomi RIEU-HELFT

3. Valentin FROYE

4. Nawal HADDOUN

5. Elias CHAIB

6. Fatima SAIDANI

**LE 22 et le 23 NOVEMBRE
UN SEUL BULLETIN : LA FNEC-FP-FO**



Voter pour la FNEC-FP-FO, c'est permettre au syndicat de continuer à défendre vos droits et de porter l'ensemble de vos revendications.

EFS, Vous êtes fonctionnaire d'État, vous avez des droits !

La réforme de la formation imposée par le gouvernement a pour conséquence de :

- Précariser les étudiants MEEF en les contractualisant ;
- Supprimer les décharges de service pour les lauréats des concours fonctionnaires stagiaires titulaires du MEEF, dégradant ainsi considérablement leur condition d'entrée dans le métier et leurs conditions de travail ;
- Déstructurer et réduire la formation universitaire et professionnelle dispensée dans les INSPÉ ;
- Retarder d'une année l'accès au statut de fonctionnaire stagiaire
- Créer une inégalité de traitement entre lauréats du concours, certains étant à temps complet en classe, d'autres à mi-temps ; certains ayant à passer un DU qui ne sert à rien, d'autres pas ; certains étant suivi sur le terrain par un MF et un professeur de l'INSPE, les autres par un MF et un conseiller pédagogique
- Raréfier le nombre de candidats et provoquer l'embauche de centaines de contractuels précaires

Des formations le mercredi sont venues s'ajouter à la charge de travail déjà considérable d'une première rentrée.

Il n'y a toujours **pas de logements dédiés** à l'hébergement des étudiants fonctionnaires stagiaires arrivant de province alors que le coût des locations est exorbitant en région parisienne.

Ces conditions d'entrée dans le métier sont le résultat d'une politique gouvernementale. En affectant les lauréats du concours à plein temps sur une classe ou en confiant la responsabilité d'une classe à l'année à un duo de stagiaires, le gouvernement privilégie les économies de postes plutôt que la formation : le stage pratique a lieu sur un seul niveau, sans aucune formation préalable, sans tutorat avec un titulaire expérimenté. **Ainsi de nombreux EFS sont d'ores et déjà mis en difficulté et ont un besoin d'aide urgent.**